



Descriptif de la formation

FORMATION À L'APPROCHE SYSTEMIQUE ADAPTÉE AUX SITUATIONS D'INCESTE ET AUTRES MALTRAITANCES :

INTERVENTION EN RESEAU AUPRES DES SYSTEMES MALTRAITANTS (60 HEURES)

D'une durée de 60 heures en présence des formateurs, ce cycle court de formation se déroule à Paris dans les locaux du Centre des Buttes-Chaumont durant une année, à raison d'une journée mensuelle durant 10 mois (pas de sessions en juillet et août).

Public concerné et pré-requis

Cette formation est destinée aux professionnels et membres d'associations de la protection de l'enfance, ainsi qu'aux professions libérales souhaitant acquérir des compétences dans la prise en charge des familles et des victimes, des auteurs de maltraitements sexuelles, physiques et psychologiques.

Le groupe est pluridisciplinaire et pluri-institutionnel, ouvert aux psychologues, psychiatres, pédopsychiatres, intervenants sociaux, infirmiers psychiatriques, puéricultrices, orthophonistes, psychomotriciens, conseillers conjugaux, médecins, chefs de service, membres d'association, avocats, magistrats, et tout professionnel salarié ou libéral dans le domaine de la prise en charge des maltraitements ou susceptible de rencontrer ce type de situation lors de son exercice professionnel.

Pré-requis : aucun. Un entretien préalable de sélection est exigé avec un formateur, dans les locaux du Centre des Buttes-Chaumont ou exceptionnellement en visio-entretien.

Objectifs

Cette formation englobe les divers aspects du champ de la protection de l'enfance à l'aune de la réforme de la loi de protection de l'enfant. Elle englobe les évolutions récentes du traitement des violences conjugales et sexuelles, victimes et auteurs, au regard de l'évolution sociétale et de l'évolution judiciaire, civile ou pénale.

Ce cycle de formation permet d'améliorer le repérage et le suivi des enfants maltraités ou des adultes ayant été maltraités dans leur enfance et de leur famille, elle apprend à détecter les situations avérées mais aussi à se défier des apparences trompeuses, en comprenant mieux les exigences parfois contradictoires des différentes logiques professionnelles des multiples intervenants.

Les formateurs apportent un ensemble de données issues de plus de 30 ans de pratique clinique et proposent un parallèle constant entre les faits d'actualités judiciaires et le vécu de professionnels.

Ce cycle court de formation doit permettre aux professionnels à mieux se protéger des effets de résonance des maltraitements, à prendre du recul face aux émotions produites par la proximité relationnelle avec ces familles « qui marchent sur la tête » et à initier et développer de nouvelles stratégies d'intervention, qu'elles soient thérapeutiques, éducatives ou judiciaires.

Moyens Pédagogiques

Paperboard, vidéoprojecteur, ordinateur, salle permettant d'accueillir les stagiaires pour la formation et les projections.

Par le visionnage commenté et analysé d'extraits de films, de documentaires, de séances de thérapie et/ou de témoignage de victimes ou d'auteurs, ainsi que par la lecture d'ouvrages et d'articles recommandés par les formateurs, le stagiaire aura à sa disposition un matériel riche et varié. Les formateurs solliciteront plus particulièrement les capacités d'observation du stagiaire afin de l'aider à démêler les contradictions entre le discours et les aspects comportementaux (langage non-verbal) des auteurs et des victimes.

Les autres moyens pédagogiques utilisés seront des études de cas, présentés par les différents stagiaires ainsi que des jeux de rôles adaptés. Les stagiaires de cette formation et ceux des trois années du cycle long de la « *Formation à la thérapie familiale et à l'approche systémique Maltraitements : intervention systémanalytique de réseau* » sont regroupés lors des sessions de formation théorique et des supervisions de cas, lors desquelles les stagiaires de 2^e et 3^e année sont invités à intervenir en complément des interventions du formateur. Ce processus de formation expérientielle par les pairs fait que les stagiaires de chaque niveau s'impliquent entre eux et avec l'équipe pédagogique. Ce moyen original est très apprécié des participants qui apprennent ainsi à travailler en réseau au cœur même de la formation.

Contenu de la formation

Cette formation englobe les divers aspects du champ de la protection de l'enfance à l'aune de la réforme de la loi de protection de l'enfant. Elle englobe les évolutions récentes du traitement des violences conjugales et sexuelles, victimes et auteurs, au regard de l'évolution sociétale et de l'évolution judiciaire, civile ou pénale :

- Notions de victimologie ; Effets des traumatismes, dissociations post-traumatiques, état de stress post-traumatique, troubles dissociatifs de l'identité, spécificité de la communication non-verbale dans les systèmes maltraitants. Compagnons imaginaires, états de personnalités, les conduites à risque, les voix dans la tête, les représentations frontières, les comas émotionnels et autres manifestations de conversion hystérique. Spécificité des dessins spontanés de l'enfant exposé aux maltraitements.
- La famille incestueuse ; les liens d'emprise, les loyautés inconscientes, le climat incestuel, la complicité maternelle, le parent incestueux, les transmissions transgénérationnelles, l'incestigation. Les dictatures familiales, le mineur auteur d'inceste. L'enfant né de l'inceste.
- Agressives sexuelles. Pédophilie au féminin : constats, identification d'un enfant agressé par une femme.
- Mineurs agresseurs sexuels, mineurs intrusifs : inceste dans la fratrie, famille recomposée, les viols en réunion, pédocriminalité sur Internet, prostitution.
- La faillite de l'éthique contextuelle ; élaboration du schéma systémanalytique.
- Le traitement judiciaire : l'amplification de la crise de la loi, le signalement, le secret professionnel partagé, la parole du mineur en justice, l'accompagnement du mineur en justice, le suivi socio judiciaire du condamné, la prévention de la récidive, l'après procès.
- Différence entre civil et pénal, le temps judiciaire, l'entre deux crises, le secret professionnel, incapable juridique, administrateur ad hoc, dépôt de plainte, avocat de la défense de l'enfant.
- L'articulation en réseau entre les services ; le retentissement psychologique et émotionnel chez le professionnel. L'accompagnement social de la crise du dévoilement. L'accompagnement social de la crise du signalement. La gestion des visites médiatisées. Le travail éducatif avec le génogramme.
- L'articulation du traitement judiciaire et social avec la thérapie familiale ; La co-intervention, la co-thérapie. Le cadre de la thérapie de réseau : participants, seuils, objectifs, espace-temps, fréquence et règle, établissements des frontières entre les générations.

- L'incidence de l'apparition et du développement des nouvelles technologies dans les relations familiales, la gestion des placements et des suivis d'enfants placés ainsi que des procédures pénales.
- Prévention du trauma vicariant.

Formateurs

- Martine Nisse : éducatrice spécialisée, thérapeute familiale, cofondatrice du Centre des Buttes-Chaumont. Chargée de cours Université Grenoble-Alpes Médecine Générale et Droit, New York University in France. Vice-Présidente de la Chambre des Membres Individuels (CIM), de l'European Family Therapy Association (EFTA), membre élu de l'International Family Therapy Association (IFTA), de la Société Française de Thérapie Familiale (SFTF) de la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées (SFPEADA) et de l'Asian Academy of Family Therapy (AAFT).
- Pierre Sabourin : psychiatre émérite, psychanalyste au Quatrième Groupe, co-fondateur du Centre des Buttes-Chaumont. Co-traducteur des œuvres complètes de Ferenczi et de sa correspondance avec Freud. Membre de la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées.
- Thérèse Bouche : psychologue clinicienne, thérapeute familiale. Chargée de mission par la Préfecture de Tarn et Garonne pour la prévention de la délinquance, de la radicalisation et des phénomènes d'emprise. Membre de l'European Family Therapy Association (EFTA)
- Robert Meslé : ostéopathe, thérapeute familial, épidémiologiste, maîtrise en sciences de l'éducation. Chercheur invité à la Faculté des Sciences de la Motricité de l'Université Libre de Bruxelles (ULB).
- Myriam Pierson : pédopsychiatre, expert judiciaire.

Autres Intervenants

Des intervenants français et internationaux sont régulièrement invités à présenter leurs activités et leurs travaux : avocats, magistrats, médecins, psychologues, universitaires, chercheurs.

Dates des sessions de formation

La formation se déroule par sessions d'un samedi par mois sauf en juillet et août.

Le calendrier actualisé est consultable par ce lien : <https://centre-des-buttes-chaumont.org/index.php/formations/intervention-en-reseau-aupres-des-systemes-maltraitants/>

Les dates sont susceptibles d'être modifiées en cas de force majeure.

Nous examinons les candidatures et les intégrons jusqu'en mars. Ensuite il n'y a plus d'intégration possible de nouveaux postulants pour l'année, sauf cas exceptionnel évalué lors de l'entretien préalable à la formation.

À l'issue de chaque session, une attestation de présence est remise aux stagiaires qui en font la demande. À l'issue de la formation il est remis à chaque stagiaire une attestation de formation.

Montant de la formation

Le montant de la formation de 60 heures est de **1 500 €** exonérés de TVA – Art. 261.4.4 a du CGI), finançables dans le cadre de la formation continue.

Modalités d'inscription

Un entretien préalable de sélection est exigé avant l'inscription.

L'accès à nos formations peut être initié, soit par un employeur, soit à l'initiative d'un salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du client.

Prise en compte des situations de handicap

Pour chaque demande de formation, nous réalisons une analyse du besoin d'entrée en formation, cette écoute nous permet une adaptation et une compensation pour accueillir les personnes présentant un handicap.

L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges. Lors de l'entretien d'évaluation du besoin du stagiaire, l'identification d'un besoin en termes d'accessibilité de la formation à une problématique d'handicap sera abordé. Suite à l'identification d'un besoin d'adaptation de la formation à un handicap : le lieu, la durée, le déroulé, les supports pédagogiques pourront être adaptés

Lieu de la formation

Cette formation se déroule en présentiel dans les locaux du Centre des Buttes-Chaumont, 20 rue du Rhin, à Paris (75019). En cas de restriction de déplacement ou de regroupement pour des raisons sanitaires, la formation sera dispensée à distance par système de visioformation.

Contact

Martine NISSE

N° de formateur : 11 75 302 01 75

Tel : +33 (0)1 42 40 03 39

Adresses courriel : martine.nisse@lecentredesbutteschaumont.org